



## Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023**

**OBJET : COOPÉRATION INTERNATIONALE**

14) Parrainage politique

Dilek Hatipoglu (co-maire kurde) - Ville d'Hakkari  
(Turquie)

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20231027-DEL20231019\_14-DE  
Date de télétransmission : 27/10/2023  
Date de réception préfecture : 27/10/2023

#### ETAT DE PRESENCE POINT 14

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	35
Absents représentés.....	11
Absents excusés.....	2
Absents non excusés. ....	1

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX NEUF OCTOBRE à MERCI DE SAISIE L HEURE DE LA SEANCE DANS LA FICHE SEANCE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 octobre 2023 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

#### ETAT DE PRESENCE POINT 14

##### **PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, M. BUCH, Mme CHOUAF, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, Mme KIROUANE, Mme LERUCH, M. MARCHAND, Mme MISSLIN, Mme OUDART, M. OURABAH-BERTOUT, M. PECQUEUX, Mme PIERON, M. PRIEUR, M. QUINET, M. RHOUMA, M. SPIRO, adjoints au Maire

Mme BOUFALA, Mme DORRA, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme LALANDE, Mme LE FRANC, Mme MACALOU, Mme MEDEVILLE, Mme OUABBAS, Mme PETER, Mme RAER, M. AUBRY, M. BADI, M. BOUILLAUD, M. HARDOUIN, M. MALHEIRO, M. MASTOURI, M. MRAIDI, conseillers municipaux.

##### **ABSENTS REPRESENTES**

M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,  
Mme DIARRA, Conseillère municipale, représentée par M. OURABAH-BERTOUT,  
Mme GILIS, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,  
Mme BLONDÉT, Conseillère municipale, représentée par Mme HALLAF-ISAMBERT,  
Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme LERUCH,  
M. FAVIER, Conseiller municipal, représenté par Mme PETER,  
M. FOURDRIGNIER, Conseiller municipal, représenté par Mme OUABBAS,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA.

##### **ABSENTS EXCUSES**

M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. MOKRANI, Conseiller municipal.

##### **ABSENTS NON EXCUSES**

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## COOPÉRATION INTERNATIONALE

14) Parrainage politique

Dilek Hatipoglu (co-maire kurde) - Ville d'Hakkari (Turquie)

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1115-1, et L.2121-29,

considérant que la Commune d'Ivry-sur-Seine est une ville messagère de la paix,

considérant les inégalités de traitement subies par les kurdes de Turquie,

considérant l'appartenance politique de Madame Dilek Hatipoğlu, co-maire kurde de la ville d'Hakkari en Turquie, son rejet de la lutte armée du PKK, et ses idéaux progressistes et d'ouverture,

considérant que celle-ci a été condamnée à environ 15 ans de prison en Turquie pour son appartenance et sa défense du peuple kurde,

considérant cette violation des droits de l'Homme, la ville d'Ivry-sur-Seine souhaite apporter son soutien par un parrainage symbolique,

### DELIBERE

Adopté à la majorité  
par 41 voix pour, 5 abstentions

**ARTICLE UNIQUE** : DECIDE de parrainer Madame Dilek Hatipoğlu, co-maire kurde de la ville d'Hakkari en Turquie.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 27 OCT. 2023

RECU EN PREFECTURE

LE 27 OCT. 2023

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 OCT. 2023

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20231027-DEL20231019\_14-DE  
Date de télétransmission : 27/10/2023  
Date de réception préfecture : 27/10/2023